



Monsieur Claude Wiseler
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 19 avril 2024

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme.

Le consortium EStor-Lux projette de construire un parc de batteries de stockage d'électricité d'une envergure considérable à Aubange près de la frontière belgo-luxembourgeoise et une nouvelle enquête publique vient d'être lancée.

- J'aimerais dès lors savoir de Monsieur le Ministre, si les autorités belges ont informé le Gouvernement luxembourgeois de ce projet ?
- Les communes luxembourgeoises limitrophes au projet sont-elles invitées à participer à l'enquête publique ?
- Est-ce que le Luxembourg a montré un intérêt à participer à un tel projet ?
- Dans la négative, est-ce que notre pays envisage la réalisation d'un projet comparable, permettant le réglage du réseau d'approvisionnement en électricité ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Mars Di Bartolomeo
Député